

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 58 du 14 novembre 2014

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 3

ERRATUM
de classement.

Du 11 septembre 2014

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES : *sous-direction de la fonction financière et comptable, bureau de l'animation du réseau financier.*

ERRATUM de classement.

Du 11 septembre 2014

NOR D E F F 1 4 5 0 1 5 5 Z

Texte modifié :

Décision n° 780/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 12 février 2014 (BOC n° 10 du 21 février 2014, texte 18 ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 113.8, 114.3.3.2, 410.1.1, 513.2.9).

Référence de publication : BOC n° 58 du 14 novembre 2014, texte 3.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.
12 février 2014	Décision n° 780/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN (BOC n° 10 du 21 février 2014, texte 18 ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 113.8, 114.3.3.2, 410.1.1, 513.2.9) portant création d'une trésorerie militaire désignée « ÉPERVIER 2 ».	410.1.1